# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

## SESSION 2019

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
## ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

**Série générale**

Durée de l'épreuve : **2 heures** **50 points**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1 / 7 à la page 7 / 7 dans la version initiale **et 11 pages numérotées de 1 / 11 à 11 / 11 dans la version en caractères agrandis.**

**ATTENTION : ANNEXE ( pages 10 et 11 ) est à rendre avec la copie.**

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

**Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire ( 20 points )**

**HISTOIRE - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales**

**Document 1 : Circulaire de la préfecture de police de Paris ordonnant la rafle du « Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942.**

« A messieurs les commissaires [...].

Paris, le 13 juillet 1942.

Les autorités occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers. [...] [ La mesure ] concerne tous les juifs étrangers, quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans. Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents.* [...]

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire. [...]

** En réalité, la rafle s'est portée sur tous les Juifs, français comme étrangers et de tout âge.*

Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaire. [...] Des autobus seront mis à disposition. Lorsque vous aurez un contingent suffisant pour remplir un autobus, vous dirigerez :

**a)** Sur le Camp de Drancy les individus ou familles n'ayant pas d'enfant de moins de 16 ans.
**b)** Sur le Vélodrome d'Hiver : les autres.

En ce qui concerne le Camp de Drancy, le contingent prévu doit être de 6 000.
[...]
La garde du Vélodrome d'Hiver sera assurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par la gendarmerie de la région parisienne et sous sa responsabilité.

Le directeur de la police municipale, Hennequin. »

*Source : archives de la police, sorties à l'occasion d'une exposition organisée par la mairie du IIIe arrondissement de Paris en 2012.*

## Questions

### Document 1

1. À l'aide de l'expression soulignée, présentez la situation de la France en 1942.
2. Identifiez les personnes visées par cette circulaire.
3. Décrivez ce qu'est une rafle à l'aide de ce document.
4. Montrez comment les services de l'État français collaborent avec l'occupant.

### Document 2

5. Expliquez pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

## Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques ( 20 points )

### 1. Développement construit

**GÉOGRAPHIE - Dynamiques territoriales de la France contemporaine**

En vous appuyant sur un exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant l'organisation et les dynamiques d'une aire urbaine en France. ( 13 points )

### 2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères

**GÉOGRAPHIE - Les territoires ultra-marins français**

Sur l'**annexe pages 10 et 11** ( 7 points )

**a.** Localisez et nommez les trois océans identifiés sur le planisphère.

**b.** Reliez, dans le tableau de l'annexe, chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.

**c.** Localisez et nommez sur le planisphère deux territoires ultra-marins de votre choix.

**d.** Identifiez l'équateur sur le planisphère par un trait de couleur et complétez la légende.

## Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique ( 10 points )

**Situation pratique : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune**

**Document** : Dépliant de présentation des budgets participatifs de la ville de Floirac ( document sur 2 pages )

**En 2017, la ville a choisi de réserver 100 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.**

Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

**Quel type de projet proposer ?**

Exemples de projets recevables :

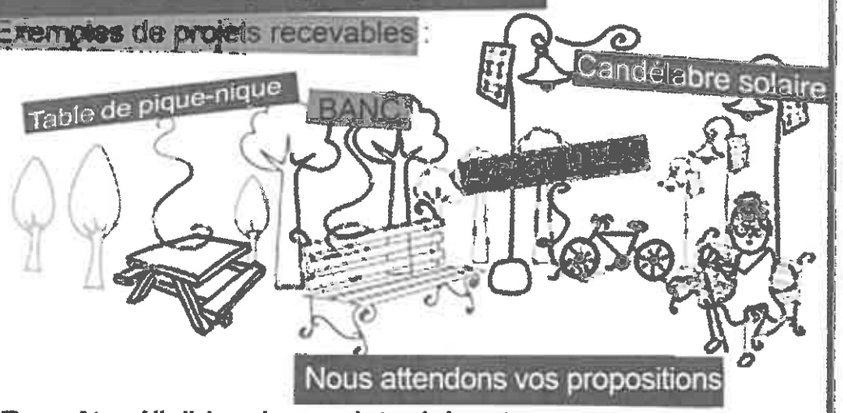


Pour être éligibles, les projets doivent :

- présenter un intérêt général
- agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétence locales
- respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- s'élever à 25 000 € maximum

VILLE DE FLOIRAC

## Le budget participatif en 5 étapes

**Étape 1 : j'ai un projet pour ma Ville**
Dépôt des dossiers du 30 mai 2017
au 15 septembre 2017

**Étape 2 : je travaille mon projet avec la Ville**
Dépôt des dossiers du 30 mai 2017
au 15 septembre 2017

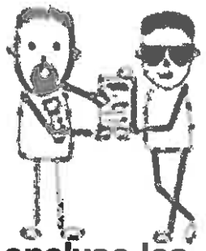

**Étape 3 : le Comité paritaire analyse les dossiers**
Le Comité paritaire analyse la faisabilité des projets du 15 septembre au 20 septembre 2017.
Les projets éligibles sont présentés et proposés au vote des Floiracais.

**Étape 4 : les Floiracais votent**
Les porteurs de projets éligibles sont conviés à présenter leurs propositions aux Floiracais lors d'une Agora. Période de votation du 20 septembre au 30 octobre 2017.

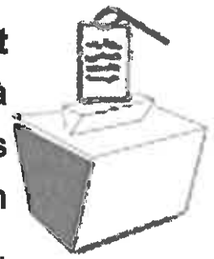

**Qui peut voter ?**
Les résidents floiracais âgés de plus de 9 ans peuvent voter pour 4 projets.

**Étape 5 : le Conseil Municipal entérine les choix**
Mise en œuvre des projets du 7 novembre 2017 au 31 janvier 2018.
Les travaux peuvent commencer.

Source : http://www.ville-floirac33.fr/la-democratie-participative

**Questions**

1. Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.
2. Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?
3. Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.
4. Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.
5. Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre.

*( Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature, ni le nom de votre commune. )*

**Document 2 : Principaux itinéraires des convois de déportation à destination d'Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale**

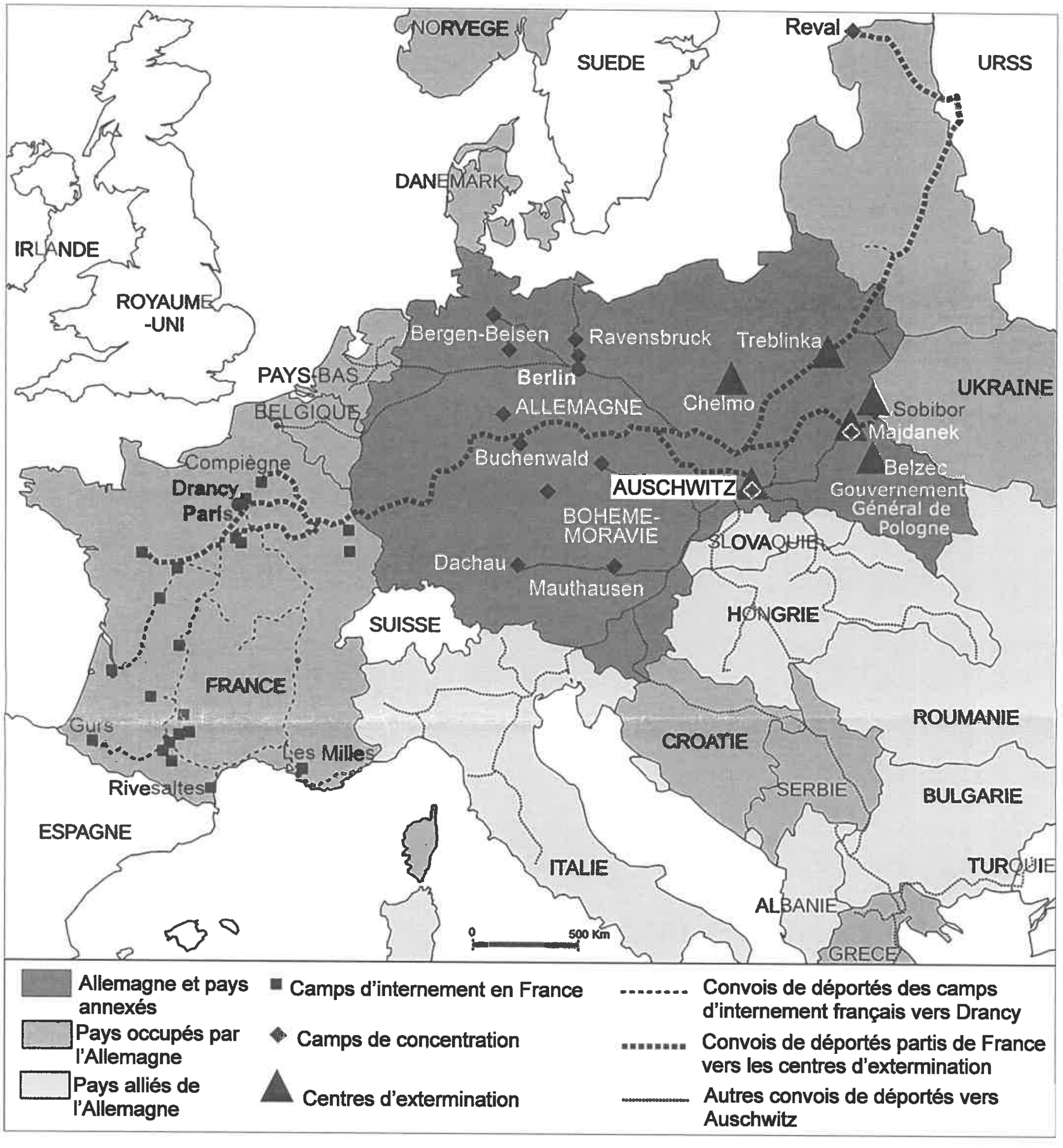


Source : Mémorial de la Shoah